

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE,

NONIDI 9 Vendémiaire.

(Ere vulgaire)

Jeudi 1^{er}. Octobre 1795.

Embargo mis en Angleterre sur tous les bâtimens danois. — Nouvelles des armées françaises sur le Rhin. — Défenses faites aux recruteurs hollandais d'engager des marins ou soldats français. — Réflexions sur la cherté des grains dans les départemens. — Nomination d'électeurs. — Dénonciation contre le journal intitulé le Messager du Soir. — Discussion sur le projet de réunir la Belgique et le pays de Liege à la France.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS DE LA BELGIQUE, DE LA SUISSE, DE L'ITALIE ET DE GENEVE.

On ne reçoit plus à Paris d'abonnemens aux Nouvelles Politiques pour ces différens pays. Il faut s'adresser désormais :

Pour la Belgique, à Bruxelles, chez le citoyen Horgnies, au bureau des postes ;

Pour la Suisse & l'Italie, à Basle, à l'expédition des Gazettes, au bureau des postes ;

Pour Geneve, et les cantons de Suisse adjacens, à Geneve, au citoyen Molles, directeur des postes.

On a préféré de placer les bureaux d'abonnemens dans ces trois villes, comme étant les mieux situées pour ne point faire éprouver de retard dans la distribution.

Il ne sera fait aucune expédition pour la Belgique, la Suisse, l'Italie et Geneve, si l'abonnement n'est souscrit à un des trois bureaux ci-dessus désignés. Le prix est, par an, de 25 livres en numéraire, et au prorata pour moindre terme.

ANGLETERRE.

De Londres, le 21 septembre.

Nous avons déjà annoncé que le cabinet britannique avoit ordonné des lettres de marque contre la Hollande ; cette espece de déclaration de guerre est ainsi conçue :

« Attendu que les pays appartenans aux Provinces-Unies sont depuis quelque tems entre les mains des armées de France, & sous l'influence & la direction immédiate des personnes qui exercent en France les pouvoirs du gouvernement ; & attendu qu'il a été tenu dernièrement, de la part desdites Province-Unies, divers procédés outrageans, dérogeatoires à l'honneur de la couronne de S. M., & aux droits de ses sujets ; attendu encore que des vaisseaux de guerre dans les ports desdites provinces, ont reçu ordre de capturer & de détruire tous les bâtimens britanniques, & qu'ils en ont effectivement capturé quelques-uns : Sa Majesté, pour ces causes, étant déterminée à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir l'honneur de sa couronne & obtenir réparation & satisfaction, a voulu, d'après l'avis de son conseil privé, donner ordre pour qu'il soit expédié des lettres de marque

& de représaille contre les vaisseaux, biens & sujets desdites provinces, de sorte que tous les vaisseaux, tant de guerre qu'autres, munis de ces lettres de marque, pourront, &c. »

On a reçu à l'amirauté des dépêches de l'amiral Hervey & de Monsieur, (comte d'Artois). Elles sont datées en mer. Il paroît que l'escadre a eu des vents contraires qui ont retardé son arrivée, & l'on ne croit pas qu'elle puisse être à la hauteur de Belle-Isle avant le 20 de ce mois.

Le Pitt, arrivé dans un port d'Irlande, nous apprend qu'il a été séparé, le 5 de septembre, par les 49 30 de latitude, 21 30 de longitude, du Sceptre, qui avoit sous son convoi les vaisseaux des Indes suivans : l'Essex, l'Asia, le Manship, le Général-Goddard, le Busbringe, l'Airly, le Wycombe, le Hawkesbury, l'Ablastadam, l'Agatha, le Zéc, le Luly, le Dortwich, le Sur hane, le Mentor, le Meermin, le Gomet, l'Holderness, le Mercury, ces trois bâtimens chargés de sucre ; la Lady Shire & l'Alderney, bâtimens baleiniers ; & le brick la Discovery ; ce dernier a pris un vaisseau hollandais de la compagnie des Indes, qu'il a laissé à Sainte-Helene. Il annonce que l'amiral Elphinstone en a pris trois autres ; que le Cap ne s'est pas rendu ; que l'amiral a demandé du secours ; qu'en conséquence on lui a envoyé 4 cents hommes ; qu'enfin un brick a été envoyé à Rio Janeyro, pour faire venir des troupes.

Les hollandais voudroient établir au Cap un gouvernement indépendant.

Le Hugley a été brûlé en mer le 2 septembre ; on en a sauvé l'équipage.

Il vient d'être mis à Plymouth, un embargo sur tous les bâtimens danois.

L'église de Saint-Paul, l'admiration de toute l'Europe & le chef-d'œuvre d'architecture d'Inigo Jones, a été réduite en cendres, le 17 de mois, par la négligence de quelques ouvriers qui travailloient à achever l'intérieur de la nouvelle coupole. Une chaudière de goudron, en versant, a mis le feu à l'échafaudage & l'a consumé en

un instant. De là les flammes se sont communiquées au corps de l'édifice avec une telle rapidité, qu'en moins d'une heure la coupole & le toit sont tombés avec un fracas épouvantable.

Il ne reste aujourd'hui de ce monument que les murs extérieurs, les colonnes & le fronton du portique en face de Covent-Garden; mais le tout est si endommagé, que l'on ne croit pas qu'il soit possible de le réparer sur le plan original de l'architecte.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 14 septembre.

Les provinces de l'Union se sont successivement expliquées sur la convocation d'une convention nationale batave, mais d'une manière différente. Les états généraux, pour applanir toutes les difficultés & proposer un plan, ont nommé une commission, qui a déjà commencé ses séances.

Une proclamation des états-généraux défend aux recruteurs de matelets d'engager des hommes qui sont encore au service du pays, ou qui appartiennent à l'armée ou à la marine française.

La municipalité d'Utrecht vient d'enjoindre à tous les habitans de cette ville, qui avoient quitté leurs foyers pour se rendre à Osnabruck, de rentrer dans le délai de quinze jours, sous peine d'être considérés comme ennemis du pays.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 4 vendémiaire (26 septembre, v. st.)

L'on apprend, par des avis reçus d'au-delà du Rhin, que l'armée de Sambre & Meuse, commandée par le général Jourdan, se grossit tous les jours par des corps nombreux qui arrivent de la rive gauche. Le général républicain qui cerne la forteresse d'Erenbreisten, a sommé le commandant autrichien de la lui remettre; ce que celui-ci a refusé. Cependant l'on n'aperçoit pas dans l'ennemi une forte envie de la défendre vigoureusement, & il est apparent qu'elle ne tardera pas à se rendre. Des batteries formidables ont été dressées en peu de jours autour de ce fort.

L'on apprend également que plusieurs combats sanglans & vifs ont encore eu lieu entre les Français & les Autrichiens, & que ceux-ci, malgré une forte résistance, ont été obligé de plier avec perte de quelques bagages & de beaucoup de prisonniers. L'on sait aussi que le passage du Rhin par les armées de la république a dérangé toutes les combinaisons nouvelles de l'ennemi, & que le général Wurmser a fait marcher un gros corps de cavalerie au secours de son collègue Clairfayt, à qui le général Jourdan ne donne pas un seul instant de relâche.

Les malheureux habitans de la rive droite du Rhin soupirent bien ardemment après le retour d'une paix qui leur est devenue bien nécessaire pour réparer tous les désastres qu'ils ne cessent d'essayer depuis si long-tems. Epuisés, minés par le séjour des armées autrichiennes, aujourd'hui obligés de fournir à la subsistance des vainqueurs, soumis aux réquisitions, il ne restera bientôt plus à ses infortunés que les yeux pour pleurer. L'on s'occupe actuellement à rétablir les relations ordinaires entre la rive gauche du Rhin & la droite; l'on rétablit à Cologne le pont de bateaux qui joignoit cette ville à Mulheim, &

l'on en forme d'autres dans diverses parties d'où l'ennemi a déjà expulsé.

L'administration centrale & supérieure de la Belgique n'est point encore réformée, mais elle ne tardera point à l'être: elle tient encore séance le matin, mais vers les onze heures elle se forme en conseil de gouvernement & les représentans viennent assister à ses délibérations. Un membre a déjà fait un rapport étendu sur la subdivision des départemens en cantons, sur la réforme des administrations d'arrondissement pour leur substituer des administrations départementales, sur la nouvelle organisation des tribunaux criminels & civils d'après le nouvel ordre de choses, & enfin sur toutes les autres innovations commandées par les circonstances. Ce rapport, après avoir été approuvé, a d'abord été expédié aux comités de gouvernement de la convention, afin qu'ils en approuvent les mesures.

Un nouveau représentant est arrivé en cette ville depuis deux jours; il se nomme Michaut, & l'on croit qu'il vient remplacer Lefebvre de Nantes, dont on assure que le rappel a été motivé sur les dénonciations envoyées contre lui.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D E P A R I S.

De Saint-Denis, le 5 vendémiaire.

Il est parti d'ici pour Paris, hier, un détachement de deux mille hommes, qui doit être suivi d'autant aujourd'hui.

Les routes offrent toujours le spectacle de petits pelotons de soldats qui se rendent au même lieu. On remarque aussi des gens au regard féroce, armés de sabres, qui suivent le même chemin: à côté d'eux, mais en sens contraire, marchent des jeunes gens de la réquisition qui vont à la frontière. Ces mouvemens militaires jettent de l'inquiétude dans les esprits & tourmentent les familles.

Il est faux, & très-faux, que les communes rurales aient les moindres dispositions de haine ou de jalousie contre Paris. C'est de cette grande ville, qui a tout fait pour la cause sacrée de la liberté, que les campagnes espèrent le retour à la paix, à la tranquillité, au règne des loix: toutes ont les yeux fixés sur ses sections courageuses; elles font des vœux pour que la sagesse & l'union de leurs délibérations opèrent quelque moyen de conciliation, dans la lutte orageuse que le projet de deux tiers a fait naître si mal-à-propos à la veille d'une nouvelle constitution: elles craignent que si les passions de la vengeance & de l'ambition l'emportent sans tempérament, ces mêmes sections, après les démarches qu'elles ont faites, n'éprouvent de nouvelles proscriptions & ne soient punies de leur courageuses indépendance.

Les communes rurales craignent encore pour cette grande & intéressante cité, la lassitude, l'indifférence à laquelle on a si souvent vu les citoyens se livrer au milieu des plus grands dangers. Les coups frappés sur Paris porteroient la mort jusqu'aux extrémités de l'état. Les campagnes lui sont liées de vœux & d'intérêts; elles attendent des lumières qui y régneront & des vues de paix qui caractérisent la majorité conventionnelle, que l'on se hâtera de venir au secours du peuple, dont la détresse s'accroît tous les jours d'une manière effrayante.

Les effets sont prêts à s'en faire ressentir. Déjà nombre

de citoyens se sont réunis à Compiègne, dans l'intention d'aller se pourvoir chez les cultivateurs, du bled nécessaire à leurs besoins, à un prix au-dessous de celui qu'on en exige. Ces démarches dangereuses doivent prendre de l'intensité au moment où les glanés auroient été consommées par les petits ménages qui y trouvoient une ressource dans ce moment.

A Sens, au dernier marché, l'on n'a compté que trente-cinq à quarante septiers de bled sur la place. Il y avoit plus de quinze cents acheteurs. Il s'est vendu 1500 liv. le septier. On se plaint par-tout des agens de la république, qui achètent à tout prix & font ainsi monter le prix des denrées au-dessus des moyens des citoyens.

PEUCHET.

De Paris, le 8 vendémiaire.

Il est arrivé dans cette ville de nouvelles troupes, mais cette arrivée ne cause plus aucune inquiétude. Ceux qui aiment sincèrement la patrie & la paix, observent que le système de calomnie imaginé contre les Parisiens, commence à s'évanouir devant l'union & l'ensemble qui regne dans les assemblées primaires de cette commune; on s'apperçoit enfin, que ce n'est que là que le véritable esprit public siège. Les agitateurs qui se tiennent à une distance respectueuse des citoyens réunis pour le choix de leurs électeurs, houzardent vainement dans des lieux publics, & conspirent en vain dans des conciliabules illégaux, & que la police pourroit proscrire. Ils ont la douleur, quand ils veulent s'approcher des amis des vrais principes, de trouver un nombre considérable de redoutés qui leur opposent une résistance froide & calme, & une force que rend encore plus imposante le respect constant pour l'acte constitutionnel & pour les loix.

Ils ont beau convertir en révolte le rejet des décrets; personne ne croit plus à ce genre de diffamation. Le peuple de Paris a eu le droit d'émettre librement son vœu sur un point de controverse à laquelle il a pensé que la liberté de la patrie étoit attachée; si ce vœu est contrarié par la majorité de la nation, la commune de Paris s'est montrée disposée à se soumettre au vœu national. Mais quel que soit le résultat général, cette commune jouira de l'avantage d'avoir fondé sur de fortes raisons le vœu particulier qu'elle a émis; & le vœu contraire n'a pas jugé convenable jusqu'ici de s'appuyer sur aucune espèce de motif, même apparent.

Ceux qui veulent envénimer l'opinion de cette grande commune, ne manquent pas de dire que le rejet des décrets entraînera le rejet de tous les membres actuels de la convention pour la prochaine législature: il faut leur répondre que rien n'est plus faux. Les hommes vertueux & libres de la convention, (& le nombre en est considérable) sont portés dans les cœurs des Parisiens comme dans ceux des départemens; ainsi l'assertion gratuite des agitateurs est de rappeler à leur avis l'amour-propre irrité de ceux de nos représentans qui ne se croient pas assez purs pour avoir droit à des suffrages de réélection.

De-là ces agitations, ces mesures arbitraires, ces précautions excessives pour maintenir une tranquillité qu'on accuse les assemblées primaires de menacer. Eh malheureux calomniateurs! parcourez ces assemblées, vous y trouverez par-tout les mêmes principes, le même calme, & vous serez forcés de convenir, que jamais la qualification de désorganisateur, que vous voulez détourner de

vous, ne peut être justement donnée aux membres des assemblées primaires.

NOMINATION D'ÉLECTEURS.

Assemblées primaires de Paris.

Section de la Butte-des-Moulins. Les citoyens Paulmier, notaire; Fulchiron, banquier; Rouen, notaire; Artaud, homme de lettres; Gabiou, notaire.

On apprend de Montpellier que les dix sections de cette commune ont accepté la constitution & les décrets. On est étonné que le nombre des votans ne se soit pas élevé au-delà de 200 dans une commune de plus de 30 mille âmes.

Au Rédacteur des Nouvelles Politiques.

CITOYEN,

Vous avez inséré dans votre journal une lettre qui donne une nouvelle preuve l'atroce ignorance d'un de nos tyrans. L'auteur de cette lettre nous rappelle une fatale méprise de peuple de Paris (1), qui pensa coûter la vie à deux hommes honnêtes. Il ignore, sans doute, de quelle manière ils furent conservés. Comme cette anecdote fait également honneur à un citoyen estimable & aux Parisiens de 1789, je m'empresse de la faire connaître. Voici le fait: dans les premiers jours de la révolution, le peuple irrité par de faux rapports, se porta, comme tout le monde le sait, à l'arsenal & arracha de leurs foyers MM. Lefaucheux & Lavoisier, administrateurs des poudres. Ils furent tous deux entraînés à la Grève. Déjà la fatale lanterne étoit descendue; un homme, guidé dans ce lieu par une puissance protectrice, (M. de Vergennes, qui avoit été à la tête de cette administration) s'élança au milieu des furieux, & reconnoissant quelques habitans de son quartier, il se nomme, s'efforce de prouver l'innocence de ses anciens coopérateurs, en expliquant les différens emplois des poudres; mais il parloit en vain. Les vociférations étouffent ses discours; la troupe matinée le menace & s'avance vers lui. Hé bien! s'écrie-t-il, vous voulez leur mort; j'y consens: *nommés un bourreau parmi vous*; je livre les victimes. A ce mot, un subit effroi s'empare de tous les cœurs. Chacun se retire, s'éloigne, comme redoutant la honte ou l'affront d'être choisi: le chemin fut libre, & ceux qui se croyoient dévoués à la mort, suivirent leur défenseur.

J'ai entendu plus d'une fois M. Lefaucheux se rappeler cet événement, en rendre grâces à-la fois au peuple & à M. de Vergennes. Qu'il est cruel de penser que ces trois hommes ont été successivement la proie de la scélératesse. M. Lavoisier a été égorgé avec ses confrères les fermiers-généraux; M. Lefaucheux (2), infirme & âgé, s'est tué au moment où l'on venoit l'arrêter; M. de Vergennes, excellent citoyen, a péri de même, avec son pere, âgé de 77 ans, le 6 thermidor, après avoir rempli, dans une pénible détention, tous les devoirs de la piété filiale.

Un de vos abonnés.

(1) Voyez le n^o 3, où l'on parle de la poudre des traites, appelée *des traites*.

(2) Avant de se brûler la cervelle, il écrivit une lettre pleine de raison & de sang-froid, qu'il data de *l'an 2 de l'abus de la liberté*.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 8 vendémiaire.

L'assemblée, sur la proposition de son comité, accorde divers secours.

Lehardy demande à l'assemblée la permission de l'entretenir de lui-même; il s'élève quelques murmures.

On m'accuse de m'être mis à la tête des assassins, s'écrie Lehardy, d'être un assassin moi-même.

Lehardy lit divers passages du journal intitulé, le *Messenger du Soir*, dans lequel on dit que ce représentant étoit ces jours derniers au Palais-Royal, excitant les grenadiers de la convention contre les jeunes gens.

Ce n'est pas à Paris seul que ce libelliste fait circuler ses calomnies, ajoute Lehardy, il les répand dans tout mon département & particulièrement à Rouen.

L'opinant rend compte ensuite de ce qu'il a fait, des lieux où il s'est trouvé, & prouve qu'il n'a pas été se mêler parmi les grenadiers de la convention.

Legendre demande qu'on cesse une discussion qui lui seroit scandaleuse.

Villers eût voulu qu'au lieu de ce qui lui est personnel, Lehardy eût dénoncé les délits que ce journaliste commet chaque jour contre l'intérêt public.

Lanjuinais dit, qu'on choisit pour calomnier d'une manière atroce les représentans qui sont de Rouen, l'instant où la flotte anglaise cingle devant les parages de cette commune.

Merlin, de Douai, dit que dans le même journal l'on a annoncé une descente effectuée à Carnac, le jour même où les anglais ont été repoussés de cette côte.

Tant d'exces, dit un membre, attestent tout au moins l'indulgence du comité de sûreté générale.

Plusieurs voix : La foiblesse!

On demande que ce journal lui soit renvoyé, & qu'il fasse son devoir.

Merlin, de Douai, soumet à la discussion le projet de décret qu'il a présenté il y a quelque tems, au nom du comité de salut public, sur la réunion à la France de la Belgique & du pays de Liege.

Armand, de la Meuse, a obtenu la parole le premier pour combattre ce projet de décret; il s'attache à prouver que cette réunion seroit ruineuse pour la France, & que la proposition dans les circonstances est impolitique.

Le tems est passé, dit-il, où un maniaque disoit à la tribune que la convention étoit le pouvoir révolutionnaire de l'Europe.

La réunion qu'on propose sera dangereuse, illusoire, si elle n'est consentie par les puissances alliées & neutres.

L'Europe en restera-t-elle tranquille spectatrice? L'Autriche est-elle tellement épuisée qu'elle ne puisse faire de nouveaux efforts, nous susciter de nouveaux ennemis?

Nos victoires ont tellement ébloui la convention qu'elle croit avoir en main la balance de l'Europe.

Si la maison de Brunswick a des droits sur ces pays, suffira-t-il de les réunir à nous pour anéantir ses droits? La maison de Brunswick se les laissera-t-elle enlever sans rien faire pour les retenir? & l'Autriche ne craindra-t-elle pas plus de nous avoir pour voisins que de perdre un peuple qui ne supporte qu'impatiemment son joug.

A l'époque des premières réunions, la Prusse & l'Au-

triche vaincues, faisoient des propositions de paix, que ces réunions firent rompre.

De violens murmures interrompent l'orateur.

Merlin, de Douai, s'écrie que le fait avancé n'est pas vrai.

J'ai les preuves, réplique Armand; le bruit redouble; je citerai, continue-t-il, les généraux. — Miranda, dit une voix. — Non, réplique Armand, Kellermann. — Et Dumourier, crie un membre.

Le bruit se prolonge long tems; plusieurs membres parlent dans le tumulte contre l'opinant.

Thibaudeau demande que l'opinant & tous ceux qui parleront dans cette question soient écoutés en silence: si l'on a soumis le décret à l'assemblée, c'est pour qu'il soit discuté, & la question en vaut bien la peine.

Armand reprend; il cite que Brunswick & Kalkreuth demandèrent, dans le tems, une entrevue à Kellermann pour lui faire des propositions de paix. Les premières conditions que stipula Kellermann furent que les puissances coalisées reconnoitroient la république & abandonneroient la cause du roi & des émigrés; ces conditions furent consenties; c'étoit après la reprise de Longwy; on choisit une petite ville près de Luxembourg pour négocier; Pache étoit ministre; les commissaires près l'armée, Carra, Sillery, Prieur, de la Marne, & la convention n'a jamais été instruits de ces propositions.

Tallien dit qu'un autre condition étoit que sur-le-champ on remettroit Capet sur le trône; il tient ce fait de Westermann qui arrivoit de l'armée.

Merlin dit que Westermann lui a rapporté le même fait, & que ces puissances vouloient qu'on replaçât le roi sur le trône, ou, du moins, qu'on en fit un statouder.

Il ajoute que ces propositions de généraux ne signifient d'ailleurs rien; les cartons des comités sont remplis de propositions de ce genre, illusoires ou fallacieuses, & qui n'ont jamais produit aucun effet.

Plusieurs membres ont parlé successivement; Eschasseux a parlé pour la réunion; Lesage (d'Eure & Loire) a parlé contre; il a exposé d'abord que selon lui la décision de cette question devoit être renvoyée au prochain corps législatif; il a examiné ensuite la question au fond; il s'est attaché à prouver que la justice; la politique, notre intérêt, celui des Belges, s'opposoit à la réunion.

Son opinion a excité de fréquens murmures. — Que dans cette importante question, s'est écrié Tallien, chacun soit entendu en silence; il sera facile ensuite de répondre aux opinions de certains péruviens.

Nous ferons connoître la suite de la discussion. — Rien n'a été décidé.

Bourse du 8 vendémiaire.

Inscriptions	16-15 $\frac{3}{4}$ -16.
Bons au porteur	1 $\frac{1}{4}$ p. 100 de p.
Hambourg	7200.
Amsterdam	1 $\frac{1}{2}$.
Bâle	2 $\frac{3}{4}$.
Gènes	3900.
Livourne	4100.
Louis	1215-10-5.
Argent	4950-55.
Lingot	2225.
Marc	2175 go.
Or paraphé	4950-25.